



ORGANISMES PARITAIRES

Pièces à fournir pour les saisines du **Comite Social Territorial**

Objet de la saisine	Pièces à joindre (liste non exhaustive)
Action sociale (tickets restaurant, adhésion CNAS, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de délibération ou autre document.
Apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de poste ; • Projet de délibération ; • Projet de contrat (CERFA) ; • Planning de l'alternance ; • Informations sur les qualifications et expériences du maître d'apprentissage ; • Note d'accompagnement précisant les modalités d'accueil de l'apprenti.
Astreintes	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de délibération ; • Projet de règlement le cas échéant.
Compte Épargne Temps (CET)	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de délibération ; • Projet de règlement le cas échéant.
Délégation de Service Public (DSP)	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport présentant les différentes options pour le choix du mode de gestion ; • Note d'accompagnement précisant notamment l'impact sur les agents.
Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'accompagnement ; • Projet lié à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
Entretien professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de critères ; • Critères en vigueur le cas échéant.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de plan de formation accompagné du bilan des formations suivies de l'année N-1 ; • Projet de règlement de formation ; • Projet de délibération, le cas échéant.
Hygiène et sécurité (ex : projet de dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, projets liés à la lutte contre les discriminations, aux risques psychosociaux, document unique, qualité de vie au travail, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'accompagnement ; • Projet de règlement, de délibération, de registre.
Lignes Directrices de Gestion (LDG)	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de lignes directrices de gestion ; • Dernier Rapport Social Unique (RSU).

Pièces à fournir pour les saisines du Comite Social Territorial

Objet de la saisine	Pièces à fournir
Mutualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'accompagnement ; • Projet de délibération ; • Projet de convention ; • Fiche d'impact sur les agents.
Organisation des services	<ul style="list-style-type: none"> • Organigramme avant les modifications ; • Projet d'organigramme ; • Note d'accompagnement.
Protection Sociale Complémentaire (PSC)	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de délibération ; • Délibération en vigueur le cas échéant.
Ratios d'avancement de grade	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de délibération.
Régime indemnitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de délibération ; • Délibération en vigueur le cas échéant.
Règlement intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'accompagnement ; • Projet de règlement ; • Règlement en vigueur le cas échéant.
Règlement spécifique (charte informatique, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'accompagnement ; • Projet de règlement ; • Règlement en vigueur le cas échéant.
Tableau des effectifs / Suppression d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'accompagnement ; • Projet de délibération ; • Projet de tableau des effectifs ; • Dernier tableau en vigueur.
Télétravail	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de délibération ; • Projet de règlement le cas échéant.
Temps de travail (ex : aménagement du temps de travail, autorisations spéciales d'absence, journée de solidarité, temps partiel, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de délibération ; • Délibération antérieure ; • Projet de règlement le cas échéant.
Transfert de compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'accompagnement ; • Projet de délibération ou autre document ; • Fiche d'impact sur les agents.
Pour les autres thèmes (frais de déplacement, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Note d'accompagnement ; • Projet de règlement, projet de délibération ou autres documents.

Pour plus de détails ou pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :

Le service Organismes paritaires
au 01 39 49 62 50

ou sur organismes.paritaires@cigversailles.fr